



## WISE'camp

Charte du groupe de travail  
« Mutualisation »



WISE'camp	Auteur(s) : Ana LOIZEAU Patrick PLAINCHAULT
Charte du groupe de travail « Mutualisation »	Version : 3

## Historique des versions

Version	Date	Nature des modifications
1	10/01/2018	Version initiale
2	29/01/2018	Révision
3	30/01/2018	Approbation de la charte par la cellule d'appui WISE



WISE'camp	Auteur(s) : Ana LOIZEAU Patrick PLAINCHAULT
Charte du groupe de travail « Mutualisation »	Version : 3

## Table des matières

<b>HISTORIQUE DES VERSIONS .....</b>	<b>2</b>
<b>TABLE DE MATIERES .....</b>	<b>3</b>
<b>1. PREAMBULE .....</b>	<b>4</b>
<b>2. OBJET DU GROUPE DE TRAVAIL.....</b>	<b>4</b>
2.1. DESCRIPTION.....	4
2.2. PERIMETRE .....	4
2.3. ACTIONS ASSOCIEES, LIVRABLES ATTENDUS ET ROADMAP .....	5
<b>3. CONSTITUTION DU GROUPE.....</b>	<b>7</b>
3.1. EXPERTS INVITES .....	7
<b>4. REGLES DE FONCTIONNEMENT .....</b>	<b>7</b>
4.1. REUNIONS .....	7
4.2. RESPONSABLE DE GROUPE .....	8
4.3. PARTICIPATION.....	8
4.4. PROPRIETE DES RESULTATS PRODUITS PAR LE GROUPE .....	9
<b>5. REGLES D'ETHIQUE.....</b>	<b>9</b>
<b>6. CREATION, VIE ET DISSOLUTION DU GROUPE DE TRAVAIL .....</b>	<b>9</b>
<b>7. ENGAGEMENT.....</b>	<b>10</b>



WISE'camp	Auteur(s) : Ana LOIZEAU Patrick PLAINCHAULT
Charte du groupe de travail « Mutualisation »	Version : 3

## 1. Préambule

Le programme WISE (West Intelligent Systems & Electronics - <http://www.wiseprogram.eu>) fournit un cadre de coopération pour fédérer l'écosystème du Grand Ouest autour des fonctions électroniques dans les systèmes intelligents et accélérer la révolution digitale et technologique qui touche tous les secteurs industriels: Multimédia, Télécommunications, Domotique, Santé, Industrie, Automobile, Ferroviaire, Aérospatiale, Défense, Agriculture....

7 familles de services structurent le programme WISE : la recherche **WISE'Lab**, les solutions **WISE'Tech**, la formation **WISE'Camp**, l'accélération **WISE'Up**, les appels à projets **WISE'Calls**, les évènements **WISE'Days** et la production **WISE'Fab**.

**WISE'Camp** regroupe l'ensemble des actions de cartographie, de conception et de coordination des parcours de formation pour les métiers de l'industrie électronique du futur qu'elle soit continue ou initiale.

Le programme WISE est coordonné par WE Network, association qui fédère à l'ouest l'écosystème de l'électronique et des systèmes intelligents. Dans un premier temps et à l'échelle régionale, WE Network pilote l'action **WISE'Camp** et les différents groupes de travail qui la composent<sup>1</sup>.

## 2. Objet du groupe de travail

Le groupe de travail « Mutualisation » a en charge la création d'un cadre permettant la mutualisation des formations délivrées par les entreprises et des modules de formation continue délivrés par les établissements d'enseignement régionaux

### 2.1 Description

- Réaliser une cartographie des modules de formation continue réalisés par les entreprises dans les entreprises
- Réaliser une cartographie des modules fournis par les acteurs de la formation initiale/continue.
- Créer des parcours certifiants au sein d'une "Université inter-entreprises"

### 2.2 Périmètre

Les travaux de ce groupe portent sur un périmètre régional ou inter-régional.

---

<sup>1</sup> Le déploiement en cours du programme WISE à l'échelle du Grand Ouest et en particulier en Bretagne pourrait conduire à l'intégration de nouveaux partenaires et le cas échéant faire évoluer le pilotage du volet WISE'camp



WISE'camp	Auteur(s) : Ana LOIZEAU Patrick PLAINCHAULT
Charte du groupe de travail « Mutualisation »	Version : 3

## 2.3 Actions associées, livrables attendus et roadmap

ID	Action	Objectifs	Description	Pré-requis	Données d'entrée	Livrables attendus	Roadmap
#6	Cartographier et mutualiser les formations délivrées par les entreprises	Unifier et coordonner les actions de formation menées par les entreprises	Certaines entreprises de la production électronique disposent d'un centre de formation interne pour assurer la formation de ses salariés, notamment au niveau opérateur. L'objectif est de donner de la visibilité à ces formations et les rendre mutualisables entre les entreprises de la filière			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cartographie des formations délivrées par les entreprises</li> <li>- Catalogue public avec agenda de formation (site WISE)</li> </ul>	2018 Q1
#5	Mutualiser et développer les formations interentreprises	Coordonner les actions de formation menées par les entreprises avec les actions menées par les organismes de formation	La mise à disposition de l'ensemble des formations au niveau du CNFM est intéressante, mais nécessite d'être élargie et ouverte aux formations à l'initiative des entreprises. L'Afpa et les organismes de formation délivrant des titres professionnels peuvent aussi en collaboration avec les entreprises, Pôle emploi et les OPCA, contribuer à ces initiatives de mutualisation d'actions et accueillir des groupes multi entreprises ou des formations de nouveaux entrants potentiels dans la branche professionnelle.	#6	#6-Cartographier et mutualiser les formations délivrées par les entreprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cartographie des formations délivrées par les établissements d'enseignement</li> <li>- Création de l'université interentreprises</li> </ul>	2018 Q2



WISE'camp	Auteur(s) : Ana LOIZEAU Patrick PLAINCHAULT
Charte du groupe de travail « Mutualisation »	Version : 3

ID	Action	Objectifs	Description	Pré-requis	Données d'entrée	Livrables attendus	Roadmap
#2	Créer un parcours modulaire certifiant	Fournir aux entreprises un parcours modulaire clair, certifiant et finançable permettant de réinjecter des compétences en entreprise	Création d'un parcours certifiant dans le cadre de l'université inter-entreprises avec la contribution des établissements d'enseignement et des entreprises Mise à disposition des outils pour DRH (Plan formation des entreprises) Fournir un "SAV de la formation" pour assurer la suite de formation des étudiants	#1	#1-Faire une cartographie des métiers et des compétences	- Création de modules de formation - Parcours certifié RNCP	2018 S2
#4	Mettre en place un passeport de la formation et de l'expérience	Reconnaître des formations et les valoriser au même titre qu'un certificat ou qu'un diplôme	L'Afpa et les organismes de formation délivrant des titres professionnels permettent la certification des compétences acquises par le biais des VAE. Néanmoins il n'existe pas d'outil permettant d'accumuler et valoriser des formations courtes	#1 #6	#1-Faire une cartographie des métiers et des compétences #6-Mutualiser les formations délivrées par les entreprises	- Outil d'accumulation et valorisation de formations courtes	2018 S2



WISE'camp	Auteur(s) : Ana LOIZEAU Patrick PLAINCHAULT
Charte du groupe de travail « Mutualisation »	Version : 3

## 2. Constitution du groupe

Le groupe de travail est constitué par des personnes impliquées dans le domaine de la formation initiale ou continue de la filière électronique.

Peuvent être membres du groupe :

- les responsables formation ou les DRH des entreprises de la filière ;
- les responsables des formations technologiques des établissements d'enseignement secondaire ou supérieur ;
- les responsables des pôles formation continue des établissements d'enseignement secondaire ou supérieur ;
- les syndicats professionnels et les associations d'appui aux entreprises de la filière ;
- tout autre acteur institutionnel, académique ou privé pouvant contribuer aux actions.

Les membres du groupe doivent faire partie d'une structure signataire de la convention de partenariat de WISE ou être adhérent de We Network ou d'un pôle ou cluster engagé dans le programme WISE.

### 2.1. Experts invités

Pour atteindre ses objectifs le groupe peut avoir recours à la contribution d'experts non partenaires du programme WISE. Tout expert non membre a le statut d'invité du groupe.

L'invité peut recevoir le compte rendu des séances de travail auquel il aura participé. Le groupe décide des informations complémentaires à communiquer à l'invité et la diffusion le cas échéant des résultats du groupe.

## 3. Règles de fonctionnement

### 3.1. Réunions

Le groupe se réunira mensuellement, avec la possibilité d'une participation par visioconférence. Une conférence téléphonique complémentaire sera programmée entre les réunions (tous les 15 jours) pour traiter des sujets urgents et sera annulée lorsqu'elle n'est pas pertinente.

Par défaut, les réunions se tiendront dans les locaux de We Network (WISE'factory – 7 rue du Bon Puits, Saint Sylvain d'Anjou). Le lieu de réunion pourra être modifié à chaque séance selon les disponibilités et les capacités d'accueil des participants au groupe.

L'ordre du jour provisoire de la réunion suivante sera communiqué en séance. L'ordre du jour définitif et lieu de la réunion seront communiqués la semaine précédant la réunion.



WISE'camp	Auteur(s) : Ana LOIZEAU Patrick PLAINCHAULT
Charte du groupe de travail « Mutualisation »	Version : 3

Les supports de présentation utilisés pendant la réunion seront mis à disposition à l'issue de celle-ci.

Un compte rendu synthétique ou le relevé de décision sera diffusé par le responsable du groupe la semaine suivant la réunion.

### 3.2. Responsable de groupe

Le responsable du groupe est un membre de l'équipe WE Network (au moins dans un premier temps cf. paragraphe 1).

Un co-responsable sera choisi par le groupe lors de la première réunion, afin d'épauler le responsable du groupe notamment lors des échanges techniques.

#### Rôle du responsable

- Il anime la réunion et établit l'ordre du jour
- Il veille à l'édition d'un compte rendu
- Il veille à ce que les travaux du groupe restent dans les objectifs définis

#### Rôle du co-responsable du groupe

- Il co-anime la réunion et contribue à l'élaboration de l'ordre du jour
- Il révise et complète le compte rendu avant diffusion aux membres du groupe
- Il veille à ce que les travaux du groupe restent dans les objectifs définis

### 3.3. Participation

Les participants s'engagent à contribuer de manière active aux réflexions menées dans le cadre du groupe de travail, dans la mesure de leurs connaissances.

Les participants s'engagent à assister régulièrement aux réunions du groupe, de forme présentielle ou par visioconférence.

Les participants s'engagent à contribuer à la construction et révision des livrables prévus dans les actions menées par le groupe.

#### La participation au groupe de travail suppose l'acceptation de la présente charte.

Le groupe de travail se réserve le droit d'exclure un membre qui se refuserait à contribuer aux travaux.





WISE'camp	Auteur(s) : Ana LOIZEAU Patrick PLAINCHAULT
Charte du groupe de travail « Mutualisation »	Version : 3

### 3.4. Propriété des résultats produits par le groupe

Les résultats produits par le groupe sont la propriété commune des participants au programme WISE. La référence au programme WISE doit être incluse pour toute réutilisation des résultats.

Les membres du groupe ont le libre usage des résultats produits par le groupe dans le respect des données confidentielles ayant pu être fournies par les participants.

## 4. Règles d'éthique

Les membres s'engagent à participer dans un esprit d'ouverture, d'écoute mutuelle, de dialogue et de respect.

Le partage de connaissances se fait dans le respect des règles de confidentialité et de propriété intellectuelle des différentes structures représentées.

## 5. Création, vie et dissolution du groupe de travail

Ce groupe de travail est créé dans le cadre du programme WISE, à l'issue des travaux du groupe d'experts réunis dans le cadre du WEF 2017 et des recommandations présentées dans le livre blanc « *Vers l'industrie électronique du futur* » édité par le cabinet Roland Berger en collaboration avec WE Network.

Le groupe décide des actions à développer, en cohérence avec l'objet du groupe et la feuille de route. Les actions associées listées dans cette charte sont présentées à titre indicatif.

Le groupe sera dissout lorsqu'il jugera que les objectifs sont atteints ou en cas de participation insuffisante.

**La présente charte annule et remplace les versions précédentes.**



WISE'camp	Auteur(s) : Ana LOIZEAU Patrick PLAINCHAULT
Charte du groupe de travail « Mutualisation »	Version : 3

## 6. Engagement

Pour la présente, l'établissement nommé ci-dessous missionne une personne pour participer au groupe de travail et s'engage à lui fournir les moyens techniques et humains nécessaires pour accomplir cette tâche.

Nom de l'établissement

---

Nom et prénom du participant au groupe

---

Intitulé du poste du participant au groupe

---

Adresse email du participant au groupe

---

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature du chef d'établissement

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature du participant au groupe